



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE MERCREDI, LE 20 SEPTEMBRE 2017 AU BUREAU DE LA RÉGIE SISE AU 688, CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL, À RIVIÈRE-ROUGE.**

#### **PRÉSENCES :**

M. Gilbert Brassard	Labelle, La Conception
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Déborah Bélanger	Rivière-Rouge
Mme Francine A. Bélisle	Lac Sagouay
Mme Guylaine Berlinguette	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Clément Cardin	Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs
M. Serge Chénier	Val-Morin, Val-David, Sainte-Agathe-des-Monts
M. Pascal De Bellefeuille	Lac Tremblant-Nord, Barkmere, Mont-Tremblant
M. Georges Décarie	Nominique
M. Jean-François Delisle	Val-des-Lacs, Lantier, Ivry-sur-le-Lac
M. Jean Pierre Monette	Amherst, La Minerve
M. Jean-Louis Ouellette	L'Ascension
M. Ronald Provost	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur, Sainte-Lucie des Laurentides

#### **ABSENCES :**

M. Gilles Boucher	Sainte-Adèle, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson Estérel
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Lac-des-Seize-Îles, Saint-Adolphe d'Howard
M. Timothy Watchorn	Morin-Heights, Wentworth-Nord

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30, le président, M. Gilbert Brassard, souhaite la bienvenue à tous les membres.

#### **2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juillet 2017**
4. **CORRESPONDANCES**
5. **DÉVELOPPEMENT**
  - 5.1. **PGMR conjoint 2016-2020**
    - 5.1.1. Suivi
    - 5.1.2. Déchets non conformes
  - 5.2. **Matières organiques – Site de compostage à la Régie**
    - 5.2.1. Suivi
  - 5.3. **Secteurs ciblés**
  - 5.4. **Subvention – Fonds municipal Vert**
    - 5.4.1. Étude de faisabilité pour la valorisation des biogaz
  - 5.5. **Projet pilote de réemploi**
  - 5.6. **Prolongation du projet collecte de carton à Rivière-Rouge**
  - 5.7. **Projet – gypse; Synergie Laurentides**
6. **GESTION DES RESSOURCES**
  - 6.1. **Ressources financières**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- 6.1.1. Présentation des états financiers au 31 août 2017
- 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier
  - 6.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental
- 6.1.3. Coûts 2017, projet site de compostage
- 6.1.4. Octroi, rejet et / ou renouvellement des appels d'offres
  - 6.1.4.1. Option de renouvellement du contrat de l'appel d'offres S2016-300 – Fournitures, levée et transport de conteneurs
- 6.1.5. Demande d'aller en appel d'offres
- 6.1.6. Distribution des royautés biogaz 2016 – LES (lieu d'enfouissement sanitaire)
- 6.1.7. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2018
- 6.1.8. Adhésion au marché volontaire du carbone via la firme Solutions Will
- 6.2. **Ressources humaines**
  - 6.2.1. R.E.E.R.
  - 6.2.2. Converture d'assurance
- 7. **OPÉRATION**
  - 7.1. **Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération**
- 8. **ENVIRONNEMENT**
- 9. **COMMUNICATION**
  - 9.1. **Dépôt des capsules d'information**
  - 9.2. **Vidéo-clips sur les matières organiques**
- 10. **INFORMATION**
- 11. **VARIA**
  - 11.1. **Présidence conseil d'administration**
- 12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Jean-Louis Ouellette, appuyée par Mme Déborah Bélanger, il est résolu :

R.3548  
17.09.20

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en modifiant le terme du point 11.1 Mention de félicitations.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 3. PROCÈS-VERBAUX

#### 3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juillet 2017

Sur une proposition de M. Jean-Louis Ouellette, appuyée par M. Jean Pierre Monette, il est résolu :

R.3549  
17.09.20

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2017, tel que présenté.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 4. CORRESPONDANCES

**MRC des Laurentides** (renouvellement du contrat pour le transport, la levée et la fourniture de conteneurs pour les écocentres en 2018)

**MDDELCC** (Plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles)



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

### 5. DÉVELOPPEMENT

#### 5.1. Suivi PGMR conjoint 2016-2020

##### 5.1.1. Suivi

Présentation d'un tableau comparatif qui indique le % de matières valorisées du secteur résidentiel de 2013, 2015 et 2016 sans les boues.

		2013	2015	2016
MRCAL	Lièvre	31,00%	40,37%	48,18%
	Rouge	35,20%	36,36%	36,21%
	Total	32,03%	39,30%	44,91%
MRCDL	Total	38,68%	43,25%	43,03%
MRCPDH	Total	39,63%	45,52%	48,04%
<b>Territoire de planification</b>				
		37,31%	43,11%	45,36%

##### 5.1.2. Déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale.

#### 5.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

##### 5.2.1. Suivi

Aucun suivi.

##### 5.3. Secteurs ciblés

**Considérant que** l'entente entre les municipalités participantes (La Conception, Lac-Supérieur, Mont-Tremblant, Rivière-Rouge, Sainte-Agathe-des-Monts et Saint-Faustin-Lac-Carré, ainsi qu'à la MRC des Laurentides et la Régie intermunicipale des Trois-Lacs) au projet collecte des matières organiques dans les secteurs ciblés est renouvelable (référence : résolutions R.3352 16.01.20 et R.3446 16.11.16);

**Considérant que** le projet est idem, sauf en ce qui concerne les coûts de collecte, le nombre de municipalités participantes, ainsi que les dates de collecte.

**Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :**

R.3550  
17.09.20

De ratifier l'addenda # 2 qui fera partie intégrante à l'entente relative au projet de matières organiques déjà signée.

Cet addenda stipule les modifications suivantes: le coût annuel de la collecte pour un montant maximal de 20 150.00\$, les unités à desservir, ainsi que les nouvelles dates de collecte.

**ADOPTÉE à l'unanimité**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

### 5.4. Subvention – Fonds municipal Vert

#### 5.4.1. Étude de faisabilité pour la valorisation des biogaz

**Considérant que** la FCM travaille actuellement avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) du Québec afin de trouver une solution pour faciliter l'obtention rapide du financement offert par le PGAM (programme de gestion des actifs municipaux) et le MIC (municipalités pour l'innovation climatique) par les municipalités québécoises.

**Considérant qu'** il y a possibilité d'obtenir une subvention avec le Fonds municipal Vert de la FCM concernant une étude de faisabilité pour la valorisation des biogaz et possiblement la valorisation de la biomasse résiduelle.

**Sur une proposition de M. Ronald Provost, appuyée par M. Jean Pierre Monette, il est résolu :**

R.3551  
17.09.20

De poursuivre les démarches avec des partenaires potentiels (WSP, Université Mc Gill et un étudiant en maîtrise), de définir les éléments du projet, ainsi que le maillage financier avec ces partenaires.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 5.5. Projet pilote de réemploi

Tel que le prévoit la mesure 15 du PGMR « favoriser le développement de centres de réemploi », la Régie offre une seconde vie à certaines matières, et ainsi, vise à réduire les coûts de disposition.

**Sur une proposition de M. Jean Pierre Monette, appuyée par M. Serge Chénier, il est résolu :**

R.3552  
17.09.20

De mettre en marche, sur le site de la RIDR, la zone réemploi avec les matières suivantes : les poteaux de bois, les fenêtres, ainsi que les portes en bon état. Ce projet pilote ne vise que les matières qui ne sont pas offertes dans les centres de réemploi de vêtements, appareils ménagers, etc., de la région. Un coût est attribué à chaque matière sans aucune forme de négociation et sans garantie.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 5.6. Prolongation du projet collecte de carton à Rivière-Rouge

**Considérant que** l'entente pour le projet collecte de carton vient à échéance le 31 décembre 2017

**Considérant** la volonté des parties de poursuivre ce projet.

**Sur une proposition de M. Jean-Louis Ouellette, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :**

R.3553  
17.09.20

De reconduire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 le projet collecte de carton, en collaboration avec la Ville de Rivière-Rouge et l'Action bénévole de la Rouge. Les frais de ce projet sont chargés directement à la Ville de Rivière-Rouge (service à la carte).

**ADOPTÉE à l'unanimité**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

### 5.7. Projet – gypse. Synergie Laurentides

Dans le cadre d'un appel de proposition de Recyc-Québec, Synergie Laurentides planifie de déposer un projet de récupération pour le gypse dans lequel la RIDR est invitée à caractériser le gisement de gypse à l'intérieur des résidus de construction destinés à l'enfouissement sur le site et tester le tri à la source de différents projets de construction et de démolition sur le territoire de desserte de la Régie. Les coûts pour ces deux activités représentent un montant d'environ 68 400\$ subventionné à 70 %, alors la contribution de la Régie serait d'un montant de 20 520\$, le tout conditionnel à l'appel de proposition.

**Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :**

De continuer les démarches avec Synergie Laurentides et d'autoriser M. Marc Forget à signer tous les documents relatifs à cette demande, le tout conditionnel à l'appel de proposition et à la réalisation de ce projet. La somme requise de 20 520\$ serait prise à même le fonds environnemental.

L'objectif de ce projet est notamment, de permettre au centre de tri de la région de disposer des particules fines qui pourraient servir de matériel de recouvrement journalier et ainsi, pour la Régie, diminuer l'utilisation de matériel neuf (sable) disponible sur le site.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 6. GESTION DES RESSOURCES

#### 6.1. Ressources financières

##### 6.1.1. Présentation des états financiers au 31 août 2017

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 31 août 2017.

##### 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

**Sur une proposition de Mme Céline Beauregard, appuyée par M. Clément Cardin, il est résolu :**

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 5 juillet au 31 août 2017:

- Des chèques numéro 12359 à 12476 pour un montant total de 660 447,70\$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 224 241,45\$;
- Les salaires pour les périodes de 28 à 36 du 3 juillet au 2 septembre 2017, totalisant la somme de 92 012,76\$.

Le tout totalisant la somme globale de 976 701,91\$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

  
\_\_\_\_\_  
Marlène Perrier

**ADOPTÉE à l'unanimité**

R.3554  
17.09.20

R.3555  
17.09.20



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

### **6.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental**

- # 12361, A. B. Technique Inc., arpentage des 7 nouveaux puits de captage: 431,16\$
- # 12368, Services Environnementaux Faucon, Cartouches et amorces pour effarouchement: 643,86\$
- # 12373, Isco Canada inc., Tuayuterie pour les 7 nouveaux puits de captage: 27 472,42\$
- # 12411 : Services Environnementaux Faucon: Formation, pistolet, cartouches et amorces : 3 049,72\$
- # 12413 : Forage Boissonneault inc. : Forage des 7 nouveaux puits de captage: 21 543,72\$
- # 12416 : Métal Gosselin : Pièces pour réparer tapis de recouvrement: 577,48\$
- # 12427 : Profusion G.N.P. inc.: Fusion pour les 7 nouveaux puits de captage: 7 686,08\$
- # 12439 : Pièces d'autos Rivière-Rouge : Batterie pour le canon propane, projet goélands: 166,66\$
- # 12442 : Les Agrégats de Labelle : Pierre pour le projet 7 nouveaux puits de captage: 208,83\$
- # 12471 : Lockbird : Phase 2 du projet, effarouchement automatisé de goélands : 3 794,18\$
- Accès D : Rona : Cadena, (projet goélands) : 33,08\$

**Sur une proposition de M. Jean-Louis Ouellette, appuyée par Mme Guylaine Berlinguette, il est résolu :**

R.3556  
17.09.20

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période 5 mai au 30 août 2017 pour la somme de 65 607,19\$.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### **6.1.3. Coûts 2017, projet site de compostage**

- Considérant que** la construction du site de compostage est remise en 2018;
- Considérant que** des dépenses ont été encourues en 2017;
- Considérant que** la demande de décaissement du règlement d'emprunt viendra en 2018;
- Considérant que** seulement 10 municipalités sont touchées par ces dépenses.

**Sur une proposition de M. Jean Pierre Monette, appuyée par Mme Déborah Bélanger, il est résolu :**

R.3557  
17.09.20

D'avancer les sommes aux 10 municipalités jusqu'à la réception du financement.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### **6.1.4. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres**

#### **6.1.4.1. Option de renouvellement du contrat de l'appel d'offres « S2016-300 – Fournitures, levée et transport de conteneurs »**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- Considérant** l'option de renouvellement, à l'article 3.3 de la Partie 2 du devis général, selon l'appel d'offres S2016-300, la Régie peut se prévaloir de ses années d'option de renouvellement pour deux périodes distinctes d'une durée de un an (pour l'an 2018 et pour l'an 2019).
- Considérant que** l'option de renouvellement pourra être exercée à la seule discrétion de la RIDR, aux mêmes termes et conditions, à l'exception du prix qui sera ajusté selon le bordereau de soumission déposé le 28 juin 2017.
- Considérant que** la MRC des Laurentides recommande à la RIDR d'exercer son droit d'option pour l'an 2018 par la résolution 2017.06.7216.

**Sur une proposition de M. Ronald Provost, appuyée par M. Jean Pierre Monette, il est résolu :**

R.3558  
17.09.20

De se prévaloir de une année d'option pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 relativement au contrat concernant la fourniture, la levée et le transport de conteneurs de type ROLL-OFF pour le réseau des écocentres de la MRC des Laurentides adoptée lors de la séance du 20 juillet 2016, portant la résolution R.3420 16.07.20.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**6.1.5. Demande d'aller en appel d'offres**

Aucune demande.

**6.1.6. Distribution des royautés biogaz 2016 – LES (Lieu d'enfouissement sanitaire)**

**Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par Mme Guylaine Berlinguette, il est résolu :**

R.3559  
17.09.20

Que les royautés – Crédits biogaz pour l'année 2016 - LES, au montant de 56 616,72\$, soient versées aux municipalités utilisatrices du lieu d'enfouissement sanitaire (LES), tel que défini dans le tableau ci-joint .

Arundel	591,83 \$
Brébeuf	773,83 \$
Huberdeau	763,04 \$
Labelle	6 359,55 \$
La Conception	3 730,15 \$
Lac-Supérieur	2 139,49 \$
La Minerve	1 628,81 \$
Sainte-Agathe-des-Monts	6 532,11 \$
Saint-Faustin/Lac Carré	3 003,64 \$
Sainte-Lucie-des-Laurentides	532,78 \$
Mont-Tremblant	6 504,74 \$
Val-David	3 614,48 \$
Val-des-Lacs	1 259,16 \$
L'Ascension	454,59 \$
La Macaza	3 389,07 \$
Nominingue	6 539,39 \$
Lac Sagouay	481,01 \$
Rivière-Rouge	8 319,05 \$

**ADOPTÉE à l'unanimité**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

### 6.1.7. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2018

Suite à la présentation des prévisions budgétaires

**Sur une proposition de M. Serge Chénier, appuyée par M. Jean Pierre Monette, il est résolu :**

R.3560  
17.09.20

D'accepter les prévisions budgétaires 2018 et d'autoriser l'affectation d'une somme de 100 000\$ du surplus accumulé afin de diminuer la quote-part à l'enfouissement de l'ensemble des municipalités.

DÉPENSES		2018
Salaires administratifs - salaires élus - frais de vérification		389 010,00 \$
Salaires d'opérations		598 366,00 \$
Dépenses d'opération		2 655 090,00 \$
Dépense projets		51 075,00 \$
Site de compostage		13 320,00 \$
Financement et immobilisations		1 108 957,50 \$
<b>GRAND TOTAL DÉPENSES</b>		<b>4 815 818,50 \$</b>

  

REVENUS		2018
<b>QUOTE-PART</b>		
Quote-part enfouissement		2 331 686,00 \$
Sommes prises à même le surplus accumulé		100 000,00 \$
Compensation Ville de Rivière-Rouge		63 000,00 \$
Redevances d'élimination exigibles		660 000,00 \$
Municipalités utilisatrices centre de transbordement - matières recyclables		148 147,50 \$
Disposition matériaux de construction (Municipalités utilisatrices)		80 000,00 \$
Disposition résidus domestiques dangereux (MRC des Laurentides et la Rouge)		120 000,00 \$
Disposition matelas (Municipalités utilisatrices)		95 000,00 \$
<b>DIVERS</b>		
Citoyens, commercial et vente de métal		250 000,00 \$
Revenus d'intérêts		50 000,00 \$
Autres revenus (bois, TIC, remb. Assurance, taxes sur carburant, tvq & tps simplifiées, biogaz)		65 000,00 \$
<b>PROJETS</b>		
Projets Matières organiques (secteurs ciblés) (Sommes prises à même le surplus réservé)		23 575,00 \$
Suivi PGMR (Sommes prises à même le surplus réservé)		7 500,00 \$
Suivi PGMR		15 000,00 \$
Projet - carton (Service à la carte Rivière-Rouge)		15 000,00 \$
<b>SITE DE COMPOSTAGE</b>		
Opération (7 municipalités)		28 800,00 \$
Quote-part - Frais fixes (10 municipalités)		5 020,00 \$
<b>ÉCOCENTRES</b>		
Écocentres (MRC Laurentides)		665 090,00 \$
Revenu Écocentres régionaux MRCDL		93 000,00 \$
<b>GRAND TOTAL REVENU</b>		<b>4 815 818,50 \$</b>

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 6.1.8. Adhésion au marché volontaire de carbone via la firme Solutions Will

La SADC d'Antoine-Labelle et la firme Les Solutions Will proposent à la Régie un service clé en main afin de permettre à certaines entreprises de vendre des crédits carbone sur le marché volontaire de carbone par les petits émetteurs finaux non réglementés de GES par des mesures de gestion permettant, entre autres, le détournement des déchets de la filière enfouissement.

Advenant une réponse positive, suite à l'envoi des statistiques de détournement des matières qui ont un potentiel d'émission de GES, et ce, rétroactif à 2010.

**Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par Mme Céline Beaugard, il est résolu :**

R.3561  
17.09.20

D'adhérer à la solution Communauté Durable de la firme Les Solutions WILL Inc. pour la période se terminant le 31 décembre 2019 et d'autoriser M. Marc



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Forget à signer tout document relatif à ce nouveau projet. Les revenus nets du projet sont de l'ordre d'un minimum de 40% pour la Régie.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 6.2. Ressources humaines

#### 6.2.1. R.E.E.R.

**Considérant que** le régime de retraite de la Régie est administré par un courtier externe à notre région.

**Considérant qu'** un service local et des rencontres personnalisées permettront une meilleure sensibilisation à l'importance de l'épargne retraite.

**Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par M. Pascal De Bellefeuille, il est résolu :**

De désigner la Caisse Desjardins de la Rouge comme représentants et mandataires exclusifs pour analyser nos besoins en régime de retraite collectif, négocier une entente avec Desjardins Sécurité Financière et nous guider dans le suivi et la bonne marche de notre régime de retraite collectif. Ce mandat prend effet à la date signature et demeure valide jusqu'à révocation écrite de notre part.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### 6.2.2. Couverture d'assurance

Suite à l'analyse des options disponibles et des couvertures actuelles.

**Sur une proposition de M. Jean Pierre Monette, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :**

De conserver les couvertures d'assurance de 2017 pour l'année 2018.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 7. OPÉRATION

#### 7.1. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération

Aucun dépôt.

### 8. ENVIRONNEMENT

### 9. COMMUNICATION

#### 9.1. Dépôt des capsules d'information.

- Capsule de août : « Pratiquez-vous l'herbicyclage? »
- Capsule de septembre « Pratiquez-vous le feuillyclage? »

#### 9.2. Vidéo-clips sur les matières organiques

En lien avec la mesure 4 du PGMR conjoint 2016-2020, suite à l'appel d'offres sur invitation pour la production de 2 vidéos sur la collecte des matières organiques, d'une durée d'environ 2 minutes (chapeauté par la MRC des Laurentides).

R.3562  
17.09.20

R.3563  
17.09.20



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

**Capsule no 1 :** Pourquoi composter et pour quelles raisons essentielles devons-nous le faire?

**Capsule no 2 :** Trucs et astuces : règles de base pour maintenir son bac propre, limiter les odeurs, éloigner les petites bêtes et évitez que les matières ne gèlent au fond du bac l'hiver. Les astuces pour l'intégrer facilement au quotidien.

**Sur une proposition de Mme Céline Beauregard, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :**

R.3564  
17.09.20

De ratifier l'octroi de contrat à la plus basse soumission au montant de 11 599\$ en y ajoutant les taxes applicables, de la firme Production Chaumont. Une partie de la somme requise sera prise dans le poste suivi au PGMR, qui consiste en la mesure 4, la balance sera prise dans le budget publicité; advenant un manque à gagner, la somme sera prise dans le surplus réservé projet matières organiques. Cette résolution abroge la résolution R.3544 17.07.19.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 10. INFORMATION

#### 11. VARIA

##### 11.1. Mention de félicitations

**Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Ronald Provost, il est résolu :**

R.3565  
17.09.20

D'accorder une mention de félicitations à M. Gilbert Brassard pour son implication à titre de président au sein de la Régie, de 2009 à 2017 et qui quittera la vie politique à l'automne, ainsi qu'à tous les membres qui quitteront également.

### 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

Aucune assistance.

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

R.3566  
17.09.20

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jean Pierre Monette propose la levée de la séance à 20h20.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

  
\_\_\_\_\_  
Gilbert Brassard  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Marc Forget  
Directeur général et secrétaire-trésorier